

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2017)
Heft: 2179

Artikel: Credit Suisse au Mozambique : une nouvelle pièce au dossier : comment la grande banque fait des affaires sur le dos d'un des pays les plus pauvres de la planète
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prestations de l'Etat social et les coûts croissants de l'intégration des immigrés et voit son propre modèle social compromis.

Pourtant ces difficultés ne changent rien aux facteurs structurels qui incitent à l'exil vers les pays riches. De plus, une importante communauté d'immigrants du même pays rend cette destination encore plus attractive. Il n'existe donc pas un point d'équilibre à partir duquel l'immigration s'arrête lorsque les conditions de l'intégration et la cohésion sociale se dégradent. C'est pourquoi Collier estime justifiée la politique des pays classiques d'immigration: les Etats-Unis, l'Australie ou le

Canada, tous limitent depuis longtemps l'immigration par le droit et par des quotas.

Pour une politique de la migration équilibrée

Défendant le droit de chaque Etat à limiter l'immigration, Collier plaide pour une politique de migration qui considère les intérêts des trois parties impliquées: les pays d'émigration et d'accueil ainsi que les migrants.

D'un point de vue éthique, il n'est pas facile de définir les critères de sélection des migrants (compétences professionnelles, capacité d'intégration sociale). Par ailleurs le droit des réfugiés

pose des problèmes particuliers (voir l'article suivant). Enfin l'immigration clandestine est présente dans la plupart des pays industriels.

Y a-t-il des critères satisfaisants du point de vue de l'équité pour une légalisation partielle, ou le tirage au sort est-il plus juste? Les analyses et propositions de Collier, basées sur l'expérience de nombreux pays, restent plutôt abstraites. Mais elles nous confrontent aux questions fondamentales de toute politique de migration: celles des inégalités économiques et des chances d'amélioration de son existence. Ces inégalités se réduisent pour les migrants, mais rarement entre les pays pauvres et riches.

Credit Suisse au Mozambique: une nouvelle pièce au dossier

Comment la grande banque fait des affaires sur le dos d'un des pays les plus pauvres de la planète

Jean-Daniel Delley - 26 septembre 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/32167>

En décembre 2016, Domaine Public a publié la lettre ouverte adressée par le forum *Contrepoint* à la direction de Credit Suisse au sujet d'un scandale financier au Mozambique dans lequel la banque suisse aurait été impliquée ([DP 2145](#)).

Les nombreuses questions de *Contrepoint* sont restées sans réponse. En mai 2017, nous avons relayé l'intervention du représentant d'Actares sur le même sujet lors de l'assemblée générale de Credit Suisse ([DP](#)

[2164](#)).

Là également la direction de la banque a éludé les questions posées. Sous la pression internationale, le Mozambique a toutefois dû accepter l'enquête d'une société privée d'audit, *Kroll*, payée par le gouvernement suédois. Bien qu'encore très incomplet, le *rapport* de Kroll jette une lumière crue sur le rôle de Credit Suisse et son modèle d'affaire.

Pour rappel: Credit Suisse

(Londres) et la banque russe VTB (Londres) accordent en 2013 un crédit de 2,07 milliards de dollars au Mozambique, l'un des pays les plus pauvres de la planète. Le crédit est accordé par tranches à trois sociétés mozambicaines nouvellement créées, derrière lesquelles se cachent les services secrets et le ministère de la défense.

Officiellement, ce crédit doit permettre la constitution d'une flotte de pêche au thon et d'une flotte rapide chargée de la

surveillance des futures plates-formes pétrolières et gazières *offshore*. L'argent est directement versé à une société franco-libanaise chargée de fournir les équipements. Les revenus générés par la pêche et la surveillance doivent permettre de rembourser cet emprunt par ailleurs garanti par l'Etat mozambicain. Mais, curieusement, l'opération est tenue secrète. Le Parlement, qui de par la loi devrait donner son aval, n'est pas consulté. Pas plus d'ailleurs que les instances internationales (FMI et Banque mondiale) et les pays donateurs qui soutiennent financièrement ce pays.

Le montage économique qui sous-tend cette opération se révèle rapidement foireux. La flotte de pêche rouille au port et les projets de prospection pétrolière restent dans les tiroirs, victimes de la chute du

prix du brut. Mis au courant de cet emprunt, le FMI et les pays donateurs, dont la Suisse, suspendent leur aide. En octobre 2016, le Mozambique se déclare en incapacité de paiement.

Sous la pression internationale, le ministère public mozambicain confie à la firme Kroll un mandat d'audit, payé par la Suède. La coopération avec les autorités se révèle difficile et bute sur le mur de la «*sécurité nationale*». Bien qu'encore très incomplet, ce rapport permet de mettre en lumière des prix surfait qui laissent penser qu'une partie importante de l'argent a trouvé un autre emploi, en particulier l'achat d'équipements militaires car le conflit armé entre les deux mouvements politiques antagonistes, le Frelimo et le Renamo, a repris.

Lors de la conclusion du prêt,

Credit Suisse avait posé trois conditions. Les crédits devaient obtenir l'approbation de la Banque centrale du Mozambique, être vérifiés par la justice administrative du pays et annoncés au FMI. Aucune de ces conditions n'a été remplie, ce qui n'a pas empêché CS d'accorder le crédit. Le rapport pointe clairement la négligence de CS dans son devoir de diligence, en particulier face à des interlocuteurs «*politiquement exposés*».

Pour l'heure le FMI, insatisfait de ce rapport, n'a pas repris son aide financière. Le Mozambique, exsangue, coupe dans les budgets de la santé et de l'éducation. Et Credit Suisse persiste à ne pas mettre toutes les cartes sur la table. Un champion national bancaire qui se pare du drapeau à croix blanche tout en salissant la réputation de la Suisse.

Coup d'œil sur trois musées locaux

Rentrée artistique dans le canton de Vaud

Pierre Jeanneret - 29 septembre 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/32178>

Le Musée Jenisch à Vevey, spécialisé dans les œuvres sur papier, est devenu au fil des décennies un espace incontournable des beaux-arts en Suisse. Il a fêté début septembre ses 120 ans.

A cette occasion, il publie une petite brochure à la fois informative et ludique, joliment

illustrée par une série de dessins. Celle-ci donne la parole à Fanny Jenisch (1801-1881), descendue du Paradis pour visiter, décrire et raconter l'histoire de «son» musée... qu'elle ne vit jamais car il ne fut inauguré qu'en 1897, seize ans après sa mort.

C'est en effet cette épouse d'un

digne sénateur hambourgeois qui, dans l'esprit des Lumières et en souvenir des beaux séjours qu'elle avait passés à Vevey, légua à la cité lémanique 200'000 francs (une somme considérable à l'époque) pour l'érection d'un musée dédié aux arts et aux sciences, ainsi que d'une bibliothèque.